

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Pierre BURNIER

M. l'abbé Pierre Blanc

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1900, tome 2, p. 178-186

© Abbaye de Saint-Maurice 2010



M. l'abbé PIERRE BLANC

Missionnaire apostolique, Chanoine de St-Maurice et de
Bethléem et de la Primitiale de Lyon
1824 — 1900

I

Les paroisses catholiques de la Suisse romande viennent de perdre un ferme et dévoué soutien, et l'Abbaye de St-Maurice, en particulier, un membre illustre et un ami fidèle. Le huit Août dernier, presque subitement et sans grave maladie, Monsieur le Chanoine P. Blanc leur a été ravi.

Bien qu'il fût parvenu à une belle vieillesse, nous le voyions en France comme en Suisse, mettre plus que jamais au service des bonnes causes, les restes de la vaillante ardeur de son âme et toutes les générosités de son cœur. Il semblait qu'on pouvait encore compter, pour quelques années, sur le précieux concours de sa chaude et éloquente parole... sa fin si inattendue est venue, hélas! tromper tous les espoirs.

En venant dans les «*Echos d'Agaune* » qu'il aimait tant, rappeler les principaux traits de sa vie, et rendre ainsi à sa mémoire l'hommage qui lui est dû à tant de titres, nous ne faisons que remplir un devoir de justice et de vieille affection.

Monsieur Pierre Blanc, né le 19 Avril 1824, appartenait à l'une de ces fortes familles de Carouge, où se perpétuent ces traditions de foi, de devoir et d'honneur qui sont le patrimoine moral des foyers chrétiens. Contemporain et condisciple du jeune Gaspard Mermilod, qui devint plus tard Évêque de Lausanne et Genève, puis Cardinal de la sainte Église romaine, il fit avec lui sa première Communion dans l'église de Carouge le 4 mai 1837. - Dans une des lettres que le Cardinal écrivait à son vieil ami d'enfance, il lui disait entr'autres: « Qu'il était heureux ce temps où sur les bancs de l'école, tous deux nous nous réjouissions de mettre toutes nos forces et notre ardeur à écraser l'hérésie et à faire fleurir le catholicisme dans notre cher Canton... tu te le rappelles bien, cher ami... hélas! que de déceptions depuis !! »

II

La mère du jeune Pierre, femme d'une grande valeur et catholique selon toute l'étendue de ce mot,

forma si bien son fils unique à la piété qu'elle ne fut point étonnée de le voir entrer au Séminaire de Fribourg, le 25 novembre 1843. Quels sentiments de tendresse chrétienne, que d'affection vaillante dans ses lettres au jeune séminariste! Elles sont encore toutes là, ces lettres... soigneusement conservées par l'amour respectueux d'un fils, et désormais gardées religieusement par les deux sœurs de notre Confrère.

Le 2 mars 1844, le jeune abbé Blanc, reçoit la tonsure et les ordres mineurs de l'Evêque Pierre-Tobie Yenni, puis en l'année 1847, des mains de Mgr. Marilley, le Sous-diaconat le 27 Février, le Diaconat le 29 Mai, et la Prêtrise le 22 Août.

Il faudrait transcrire tout entière la lettre que l'heureuse mère adressait à son fils nouveau prêtre.... Les traces des larmes de bonheur qu'elle versait en l'écrivant, sont encore là... preuves magnifiques du don généreux que son cœur venait de faire à Dieu dans la personne de son enfant tant aimé.

Il sort du Séminaire et est envoyé vicaire à Chêne, où le vieux Curé lui laisse volontiers toute la besogne. Le temps du jeune abbé est divisé en deux parts principales : ses fonctions de vicaire et le travail de ses sermons... et quel travail !... Tous ses manuscrits raturés, retouchés, recopiés et datés attestent le travail opiniâtre et intelligent du jeune vicaire... aussi la renommée de sa parole le faisait remarquer de ses Confrères qui désiraient tous l'entendre dans leurs paroisses, et le prêtre zélé n'écoutant que son ardeur, ne savait jamais refuser.

III

Dix ans de vicariat actif, dans une populeuse et

catholique paroisse comme celle de Chêne, ont bien vite mûri un prêtre ; aussi l'Évêque de Lausanne et Genève présente-t-il l'abbé Blanc au Conseil d'État de Genève qui le nomme aumônier des prisons cantonales. Ce poste, si délicat et si difficile, est rempli par le nouveau titulaire à l'entière satisfaction de ses Supérieurs ecclésiastiques et laïques. Tous les jours l'abbé Blanc allait aux prisons voir, consoler et instruire ses « malheureux paroissiens » qui, s'ils ne se convertissaient pas, respectaient et aimaient le prêtre pieux et dévoué qui ne les délaissait pas et ne les rebutait point, malgré toutes leurs hontes et leurs faiblesses.

Pendant dix-sept ans il s'occupait de ses chers prisonniers ; nous l'avons vu maintes fois au milieu d'eux, leur parlant affectueusement et recevant de ces infortunés mille marques de respect et je dirai même d'affection.

L'année 1864 avait été très pénible pour M. l'abbé Blanc, non pas pénible par une surcharge de travail, mais par le manque d'égards peut-être, et aussi par le peu d'affection qu'il rencontrait dans ceux-là mêmes qu'il avait tant de fois obligés. Pour le reconforter moralement, le V. Chapitre de la R. Abbaye de St-Maurice d'Agaune, dans sa séance du 29 Janvier 1865, le nomma Chanoine honoraire de St-Maurice et de Bethléem. Dès cette date le camail pourpre, donné à l'Abbaye par le pape Eugène III en 1148, fut porté dans presque toutes les chaires de France par le nouveau Chanoine, et avec quel honneur et quelle auréole d'éloquence !

Le Conseil d'État de Genève laissait au jeune et brillant orateur toute liberté de se faire remplacer dans

l'aumônerie des prisons, lorsqu'il allait prêcher dans les grandes cathédrales de France. Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, Nice, Chambéry, Lille, Douai, Dunkerque etc. l'écoutèrent avec bonheur, et partout où il allait, il était redemandé.

Je ne puis résister au désir de transcrire ici une petite note inscrite sur son Cahier-Memento : « 1871 Février 16 — Marseille, Carême à prêcher dans la Paroisse de la S^{te} Trinité, (La Palud)... »

Puis au-dessous, cette mention : « Ce Carême m'est interdit par Mgr. Place, évêque de Marseille, parce que j'ai prêché pour l'Infaillibilité du Pape, pendant l'Avent de 1869. - Dieu y a pourvu autrement, car à Lyon j'ai prêché le Carême à la Cathédrale, et le mois de Mai à St-Bonaventure. »

Le 7 Septembre 1873, le Chanoine Blanc prêcha les Stations des pèlerins de Viviers et de Valence à Lourdes, et quinze jours après, le 22 Septembre, il prêchait à Vérollez d'Agaune le grand pèlerinage national devant cinq évêques et plus de 25000 fidèles, les uns venus en procession, les autres amenés de tous les Cantons romands par les trains du Jura-Simplon.

Je rouvre son Cahier-Memento: «1873 Décembre, Prédication de l'Avent à St-Bonaventure de Lyon. J'en ai été empêché par les Conférences contre le schisme données à Carouge, Conférences qui m'ont valu ma destitution d'aumônier des prisons de Genève. »

IV

Désormais, sans poste, rentré au sein de sa famille, rien ne l'empêche d'aller partout porter « la bonne parole ». Il prêche en France vingt-huit Carêmes et autant l'Avents, et dans une seule année *huit* retraites

ecclésiastiques. Il prêcha cinq fois la fête patronale de St-Maurice d'Againe en 1863, 65, 73, 80 et 88, des retraites aux Chanoines et aux Élèves du Collège, de nombreuses missions en Valais, et partout sa parole forte et convaincue portait des fruits abondants.

Le Père Roh, notre illustre compatriote, orateur lui-même de premier ordre et apôtre de l'Allemagne, avait d'avance caractérisé d'un mot l'éloquence des deux enfants de Carouge, ses élèves de théologie à Fribourg : « L'un sera pour les fleurs, disait-il, et l'autre pour les fruits. »

Un personnage distingué a dit, en parlant de notre Confrère, et de l'attrait puissant qu'il exerçait sur les *hommes* en général, et en particulier sur les ouvriers des grandes villes qui accouraient en foule à ses prédications : « M. Blanc, c'est le Lacordaire du peuple ! »

Les faits parlent plus haut que toutes les considérations que nous pourrions apporter.

Résumons son éloquence en deux mots : *docuit et fecit...* il a enseigné et il a pratiqué ce qu'il enseignait... Il avait coutume de dire et c'est ce qu'il pratiquait avec scrupule, car il ne se départit jamais de cette manière d'agir... « On ne doit voir un prédicateur qu'en chaire, à l'autel et au confessionnal ».

V

En Mai 1882, le Chanoine Blanc prêchait le mois de Marie à St-Denis-du-St-Sacrement à Paris, chez son ami le Chanoine Brasier. Voici la note de son Cahier-Memento : « Juin - Je reviens malade d'un glaucome dans l'œil gauche ». - Les médecins unanimes déclarèrent que l'œil était irrévocablement perdu, et qu'ils craignaient pour l'œil droit... Le Chanoine s'adressa au

Grand Médecin, et par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes, le troisième jour de sa neuvaine, le 22 Juin 1882, il était guéri miraculeusement... Il garda pour lui, sa famille et quelques amis, ce qu'il appelait « *le secret de Dieu* »... aussi, grand étonnement des médecins qu'il avait consultés et qui criaient au miracle de leurs remèdes !!

Le travail incessant et fatigant des prédications, alternant avec le confessionnal, avait altéré sa santé; il sentait qu'un repos lui était nécessaire... et désormais, chaque année, nous le voyons à la Cure de Choëx chez son ami le Chanoine Débonnaire. Jusqu'à cette dernière année, il répondait toujours aux pressantes invitations qui lui étaient adressées, et il prêchait souvent dans les environs, avec autant de chaleur, aussi bien dans la grande église de Monthey, ou à l'église Abbatiale et Cathédrale d'Agaune, que dans la petite église de Choëx, lieu de sa résidence d'été.

Et c'est à Choëx, dans ce presbytère, où une année auparavant, presque jour pour jour, il avait vu son ami, le Curé, le quitter pour un monde meilleur, que le Chanoine Blanc s'éteignit sans agonie, presque sans s'en apercevoir.... Il est allé rejoindre au Ciel son vieil ami, tandis que leurs dépouilles mortelles reposent l'une à côté de l'autre, à l'ombre de la grande Croix du cimetière.

VI

Un auteur a dit : « Ce sont les faits qui louent ; » aussi n'ai-je voulu dans ce rapide coup d'œil, qu'esquisser à grands traits la vie de notre Confrère, si bien remplie et toute de travail sur les âmes. Je n'ai point parlé de son éloquence si chaude et si persuasive... nous en

trouvons des appréciations remarquables dans les journaux suisses et français; l'Univers, dans son édition quotidienne de Septembre, a magnifiquement dépeint l'orateur et surtout le genre d'éloquence du Chanoine Blanc.

En feuilletant et relisant les manuscrits de notre Confrère, j'ai été étonné du travail énorme que lui ont coûté ses discours écrits. Les ratures et les retouches y sont vraiment prodiguées, et personne n'a mieux compris et mis en pratique ces trois vers de Boileau :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez le sans cesse et le repolissez
Ajoutez quelquefois et souvent effacez.

Les plans de ses sermons, qu'il jetait la plupart du temps sur un morceau de papier et écrits au crayon, sont d'un seul jet et sans ratures, preuve évidente qu'il les avait longtemps mûris avant de les écrire.

La maxime de Quintilien: « *Nascuntur poëtae, fiunt oratores* » — on naît poète, mais on devient orateur, s'applique parfaitement au Chanoine Blanc, il est devenu orateur par son travail constant et soutenu. Comme vicaire, il a analysé par écrit tous les Sermons de Bossuet... et, plus tard, il a analysé les principaux traités de la Somme de St-Thomas... c'était son travail favori.

Le cher défunt a donné tous ses sermons et ses manuscrits à l'Abbaye de St-Maurice et nous ne croyons pas nous tromper en affirmant qu'ils seront publiés un jour.

Telle fut la vie publique de M. l'Abbé Pierre Blanc, Missionnaire apostolique, Chanoine honoraire de St-Maurice et de Bethléem, et de la Primatiale de Lyon.

VII

Ai-je besoin après cela de dire ce qu'était l'homme lui-même ?

Il avait une intelligence vive et pénétrante, un esprit aimable et cultivé, une diction pure et correcte, un jugement droit, un amour du devoir et une passion du bien qui étaient l'inspiration de sa charité, une loyauté de caractère et une élévation d'âme, qui, en commandant l'estime et la sympathie, attiraient la confiance. Il avait par dessus tout une bonté qui rayonnait de tout son être et se manifestait dans tous ses actes. La bonté était la marque exquise de sa nature; il était bon envers tous, envers ses proches, envers ses amis; il l'aurait été envers ses ennemis, s'il avait pu en avoir. Devant des bonnes volontés à soutenir, des faiblesses à relever, en un mot, devant le bien à faire, il faisait passer ce don de soi qui était comme une expansion naturelle de son bon cœur.

Aussi lorsque la mort est venue le frapper, quel unanime concert de louanges et de regrets ! Quel immense deuil surtout pour ses deux sœurs ! Oh ! comme on sentait bien, devant ces deux douleurs, que si la soumission à la volonté de Dieu leur interdisait la plainte, les deux cœurs étaient broyés !

Quel vide cruel dans toute la parenté du cher mort où tous le chérissaient ! Et aussi quelle perte douloureuse pour tous ses amis et pour l'Abbaye de St-Maurice où il aimait tant à se retrouver ! C'est bien pour lui que cette sentence des saintes Ecritures a été dite : « *Et memoria illius non peribit* »... Et son souvenir ne périra pas au milieu de nous, puisque mort, il nous parle encore... « *Defunctus adhuc loquitur* ».

Vérossaz, le 25 nov. 1900 Le Chanoine BURNIER